VILLE DE VILLENOY



FICHE DE <u>PRE-INSCRIPTION</u> A LA MICRO CRECHE MUNICIPALE DE VILLENOY 2025/2026

Nom de l'enfant :	
Prénom de l'enfant :	
Date de naissance ou d'accouchement : //	
Mode d'accueil actuel :	
Date de rentrée 2025 souhaité:/	
- -ratrie (Prénom et âge) :	

Responsables légaux de l'enfant : Ayant autorité parentale

	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2	TUTEUR (TRICE)
Nom			
Prénom			
Adresse			
Téléphone domicile			
Téléphone portable			
Téléphone travail			
Adresse Électronique			
Activité professionnelle / Etudiant / parcours d'insertion			

Parents Bénéficiaires du RSA : □ OUI □ NON Parents Mineurs : □ OUI □ NON Situation relevant de la protection de l'enfance ou d'une orientation institutionnelle (CCAS, PMI, médecin) : □ OUI □ NON Renouvellement de demande de pré-inscription micro-crèche à la suite d'un refus antérieur : □ OUI □ NON Date de refus ://							
Accueil régulier : Rappel des horaires maximum : 7h00 / 18h45							
Noter vos besoins en respectant les amplitudes d'ouverture.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
Heure d'arrivée							
Heure de départ							
Nombre d'heures							
Nombre d'heures de la semaine =							
Conformément au règlement intérieur et aux tarifs applicables votés par le Conseil Municipal et communiqués aux familles. Il convient d'établir un contrat d'accueil prévu dans l'application de la Prestation de Service Unique (PSU) proposée par la Caisse d'allocation Familiale (CAF). La participation financière des familles est calculée lors de l'admission de l'enfant et réévaluée chaque année par la coordinatrice du secteur petite enfance.							
Conformément au règlement intérieur (visible sur le site Internet de la ville) la micro-crèche ferme : Les jours fériés, le vendredi suivant l'Ascension, les jours entre Noel et le 1 ^{er} janvier, 2 journées pédagogiques, 3 premières semaines d'aout							
			Fait à Signature	le	1		

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans notre logiciel métier par le responsable du traitement.

Les données collectées seront communiquées au service Petite Enfance et seront conservées jusqu'au 31 août 2026.

Vous pouvez demander la suppression des données personnelles vous concernant. Cela ne prend pas en compte les données stockées à des fins administratives, légales ou pour des raisons de sécurité. la base légale est la mission d'intérêt public.